

Observatoire
régional
**TRANSMISSION
INSTALLATION**

DONNÉES 2022



ÉDITO

Comme chaque année nous avons le plaisir de vous transmettre cet observatoire des installations et transmissions en Pays de la Loire. L'année 2022 a vu une progression du nombre d'installations aidées dans notre Région, associée à une dynamique toujours présente sur les différentes étapes que comportent le dispositif d'accompagnement à l'installation (Point Accueil Installation, Centre d'élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé, Stage 21h).

Dans un contexte de changement d'autorité de gestion pour la Dotation Jeune Agriculteur, désormais pilotée par le Conseil Régional, l'année 2023 est une année riche en réflexions régionales sur l'enjeu du renouvellement des générations : concertation sur le projet de Pacte et de Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole, poursuite de l'expérimentation Territoires Pilotes, élaboration de la stratégie Renouvellement des Générations Agricoles de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

A travers l'ensemble de ces travaux, nous souhaitons renforcer l'accompagnement des cédants et porteurs de projet en Pays de la Loire.

Que les chiffres publiés dans cet observatoire puissent nourrir nos débats !

Bonne lecture



François BEAUPÈRE,
Président de la Chambre d'agriculture
des Pays de la Loire

SOMMAIRE

TRANSMISSION

- 4 Les cessations d'activité
- 6 Identifier et accompagner les futurs cédants
- 8 L'activité du Répertoire Départ Installation
- 11 Les stages de parrainage

INSTALLATION

- 14 L'activité du Point Accueil Installation
- 19 L'accompagnement à l'installation : le PPP
- 21 Les installations aidées
- 26 Témoignages



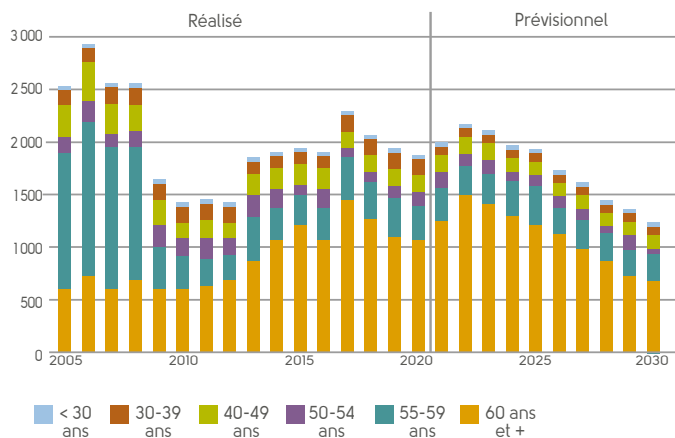
TRANSMISSION

- 4** Les cessations d'activité
- 6** Identifier et accompagner les futurs cédants
- 8** L'activité du Répertoire Départ Installation
- 11** Les stages de parrainage

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ : UNE DIMINUTION AU PROFIT DU RENOUVELLEMENT ?

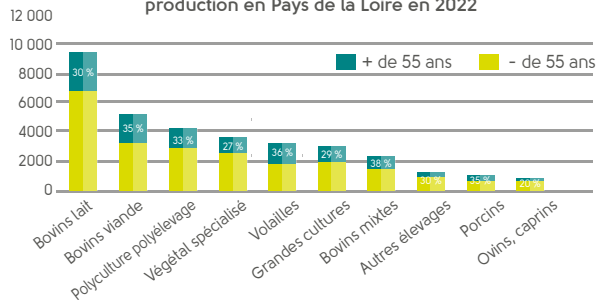
Les réformes successives des retraites et la démographie ont modifié les profils des chefs d'exploitation cessant leur activité. Une bascule est actuellement en train de s'opérer avec un pic de cessations en 2022-2023, avec un peu plus de 2 000 départs, et une diminution progressive mais constante ensuite, jusqu'à environ 1 300 départs à l'horizon 2030. Les cessations précoces sont incluses dans ce total.

Cessations d'activité des chefs d'exploitation et des coexploitants agricoles en Pays de la Loire



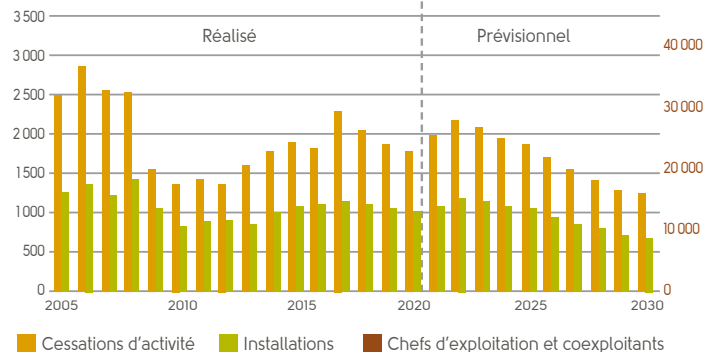
Les dynamiques de cessation d'activité sont différentes selon l'orientation de production. Avec « seulement » 1 exploitant sur 5 âgé de plus de 55 ans, les élevages d'ovins et de caprins profitent d'un engouement amenant un rajeunissement des chefs d'exploitation dans cette production. À l'inverse, les élevages bovins mixtes (viande et lait), bovins viande ou porcins ainsi que les exploitations en grandes cultures ont des proportions de futurs cédants plus importantes.

Répartition des chefs d'exploitation par classe d'âge selon l'orientation de production en Pays de la Loire en 2022



On observe depuis longtemps un parallèle flagrant entre les cessations d'activité et les installations. Au cours des prochaines années, le nombre de chefs d'exploitation devrait, selon toute vraisemblance si on se fie aux évolutions passées, continuer à se réduire. Pour autant, le renouvellement des générations reste un enjeu prioritaire pour maintenir un tissu agricole dense et dynamique : une hausse de quelques points du nombre d'installations améliorerait sensiblement le taux de renouvellement des exploitants au-delà des projections actuelles.

Cessations d'activité, installations et chefs d'exploitations et coexploitants agricoles en Pays de la Loire



La Chambre d'agriculture est mobilisée pour répondre à tous ces enjeux et travaille avec différents financeurs et partenaires :

- L'Etat, à travers l'AITA, axe son appui sur les actions de communication auprès du public, mais aussi sur l'accompagnement à la transmission (diagnostic des exploitations, conseil en stratégie de transmission).
- La région Pays de la Loire et les départements, par le biais de conventions, cherchent quant à eux la mise en place d'actions dans leurs territoires pour les rendre attractifs auprès des candidats à l'installation. Maintenir un niveau d'actifs agricoles à la hauteur des enjeux agricoles et économiques locaux est de même une priorité. Cette volonté s'est muée en la création de Territoires Pilotes Transmission, en lien avec des Communautés de communes investies dans ces démarches (cf. ci-contre), dans le but de lancer des actions innovantes proches du terrain.
- Les filières et le secteur para-agricole se saisissent également de plus en plus du sujet, étant donné l'enjeu vital que revêt le renouvellement des générations pour le maintien des outils de production.
- Le syndicat des Jeunes Agriculteurs est très présent sur ces questions en particulier dans les interventions en centres de formations.

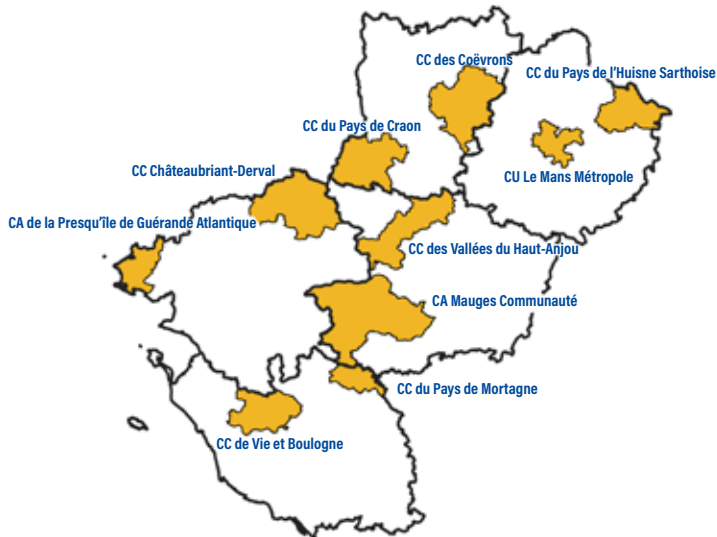


Territoires pilotes : Innover dans l'accompagnement de la transmission des fermes ligériennes

Territoire Pilote transmission : 10 territoires à la reconquête du renouvellement des générations.

Sous l'impulsion de la Région des Pays de la Loire, 10 territoires testent actuellement des actions innovantes pour viser 65 % de taux de renouvellement. Des actions qui sont destinées à être reprises à terme dans l'ensemble de la Région. Le financement cumulé de la Région, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et les EPCI donnent cette possibilité.

Les territoires en question



Quelles sont les premières actions ?

Certaines actions concernent les exploitants agricoles comme le Point Accueil Transmission Délocalisé qui propose à un exploitant de venir à proximité de sa ferme pour rencontrer 2 conseillers : Chambre d'agriculture et MSA, le tout en 2 heures. Le coaching est également expérimenté pour booster l'accompagnement des exploitants qui sont suivis mensuellement par leur conseiller transmission.

D'autres actions mettent en scène le territoire : c'est ainsi qu'est proposé ici un livret d'accueil regroupant des informations sur l'installation en agriculture et sur les offres du territoire, là des agri-bus de la transmission qui mettent en relation porteurs de projet et exploitations de manière regroupée et itinérante et là encore, des soirées d'échanges sur la filière élevage à préserver et surtout à valoriser.

Et les premiers résultats ?

S'il est un peu trop tôt pour mesurer le taux de renouvellement, nous pouvons déjà observer que l'installation aidée sur ces territoires s'est globalement maintenue passant de 135 en 2021 à 137 en 2022. Les installations sont très souvent le fruit d'une réflexion de plusieurs années. Aussi, il apparaît cohérent aujourd'hui d'évoquer les 600 personnes, exploitants et porteurs de projet ayant été sensibilisés depuis 2022 à la transmission.

L'opération Territoire Pilote Transmission met en avant que transmettre n'est pas l'affaire d'une seule rencontre ou d'une seule visite mais bien une démarche de longue haleine et surtout l'affaire de tous !



Actions de repérage des futurs cédants conduites au sein des territoires

Repérage des futurs cédants

L'objectif d'une action de repérage des futurs cédants est d'obtenir, pour un territoire déterminé, une vision de l'avenir des exploitations agricoles dont un agriculteur a plus de 55 ans. Ces actions, menées à l'échelle d'une communauté de communes ou d'un canton, sont réalisées en partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette approche permet d'identifier les enjeux agricoles du territoire étudié à moyen et long terme et les différents scénarios possibles en matière de transmission des entreprises agricoles (installation probable, installation souhaitable, continuation par associé, agrandissement...). A l'issue de cette analyse, un plan d'actions est engagé pour favoriser la transmission-installation.

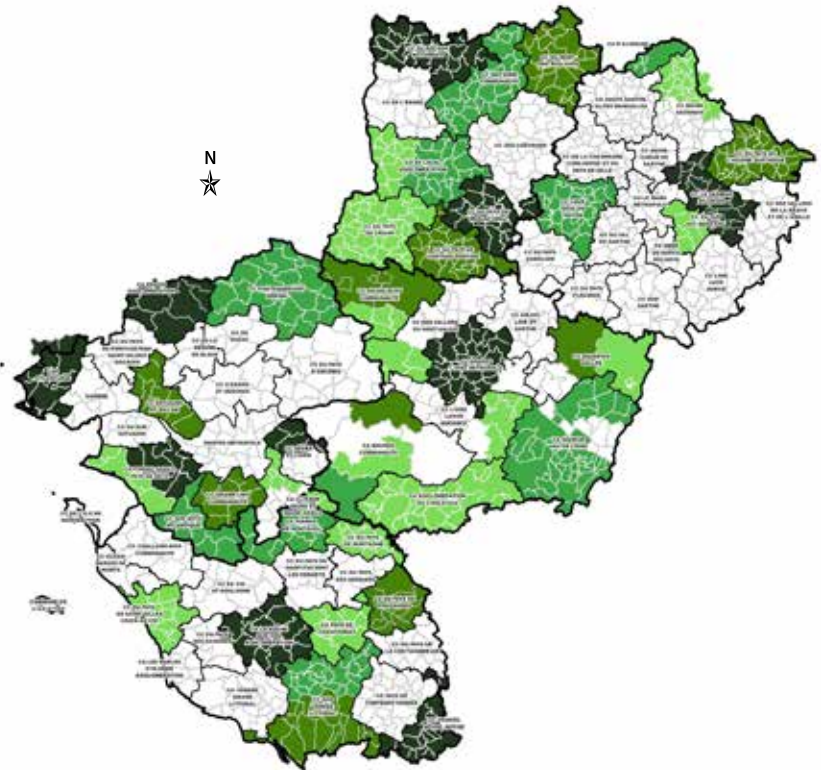
Repérages des exploitants de plus de 55 ans sur 12 communautés de communes des Pays de la Loire en 2022

Quel scénario est envisagé pour la succession des 1 056 futurs cédants recensés ?

Installation	47 %
Continuation par associé	17 %
Agrandissement	11 %
Destination non agricole	1 %
En réflexion	24 %

Dans 47 % des situations de cessation d'activité, l'installation d'un repreneur est possible, voire déjà engagée. En revanche dans 30 % des situations, le remplacement de l'exploitant n'est pas envisagé (l'associé sortant n'est pas remplacé, la ferme part à l'agrandissement ou sort de la destination agricole). Dans 24 % des cas, la réflexion en cours doit être accompagnée, pour anticiper et préparer le projet de transmission dans de bonnes conditions. Les cédants sont invités ensuite à communiquer sur leur offre d'exploitation vers des candidats en recherche. Le repérage permet de mieux cibler ces exploitants.

Actions de repérage des futurs cédants conduites en Pays de la Loire depuis 2020



1. Secteurs repérés

- 2020
- 2021
- 2022
- 2023

2. Administratif

- ☐ Limite communale
- ☐ Limite EPCI
- ☐ Limite départementale

Source : Extrait BD TOPO©2022©IGN PARIS, Données Direction Entreprise, Service Installation Transmission - AB - Conseil entreprise spécialisé CAPDL - Réalisation : SIG/CAPDL - Mai 2023

IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES FUTURS CÉDANTS



Le Point Accueil Transmission, dispositif soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire, permet aux futurs cédants de poser les bases de leur projet de transmission.



La transmission d'une entreprise agricole est un projet qu'il faut savoir anticiper. Un entretien au Point Accueil Transmission (PAT) permet aux futurs cédants et à leurs associés de faire le point sur leur situation et sur les stratégies à mettre en œuvre. Analyser sa situation personnelle et celle de son entreprise, étudier différents scénarios et en connaître les impacts (économiques, juridiques, fiscaux, humains...) : autant de paramètres indispensables qui faciliteront leurs démarches.

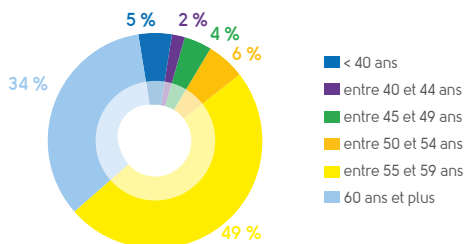
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de cédants rencontrés (Point Accueil Transmission)	130	126	71	78	101	506
Nombre d'inscriptions RDI suite à des RDV (PAT)	33	30	30	15	41	149

Qui sont les futurs cédants rencontrés au PAT ?

Leurs profils

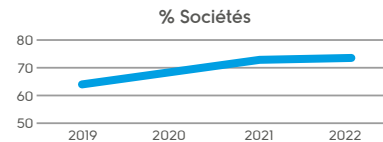
Les futurs cédants rencontrés au Point Accueil Transmission sont majoritairement des hommes (83 %). 85 % des personnes rencontrées ont plus de 55 ans. Le PAT ne s'adresse cependant pas uniquement à des exploitants envisageant la transmission de leur entreprise dans le cadre d'un futur départ à la retraite. Il peut s'agir aussi d'exploitants souhaitant cesser leur activité et entamer une reconversion professionnelle.

Répartition des futurs cédants au PAT en fonction de l'âge
Données 2022



Leurs entreprises

74 % des cédants rencontrés au PAT exercent leur activité dans le cadre d'une société agricole, chiffre en progression régulière ces dernières années. Le départ d'un associé doit être anticipé et réfléchi, pour déterminer tous les scénarii possibles et définir la stratégie à adopter.



Anticiper ses démarches pour réussir son projet de transmission



Denis, agriculteur de 55 ans, a débuté sa toute première démarche dans le cadre du Point Accueil Transmission mis en œuvre par la Chambre d'agriculture.

Pourquoi avoir débuté si tôt des démarches ?

Je ne sais pas encore quand je partirai en retraite. Mais le temps passe tellement vite qu'il me semblait important de commencer à y réfléchir plusieurs années avant. Il faut se faire petit à petit à l'idée de la transmission pour que ça rentre dans la tête.

Comment avez-vous procédé ?

J'ai appris qu'il était possible de bénéficier d'un entretien individuel avec la Chambre d'agriculture. J'ai donc présenté mon exploitation et ma situation à un conseiller et nous avons abordé différents aspects qui entourent la question de la transmission : le foncier, les valeurs d'exploitation, etc. Nous avons aussi élaboré un premier calendrier : cela permet d'avancer vers du concret.

En quoi cette première étape vous semble importante ?

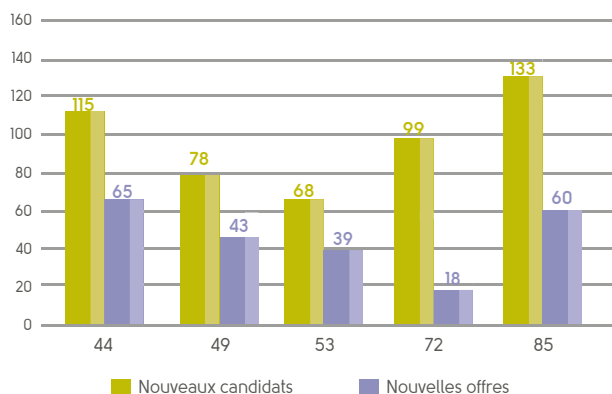
Si on veut maintenir des actifs dans le monde agricole, il faut se donner les moyens d'y arriver. Ce n'est pas forcément un long fleuve tranquille et il peut à tout moment y avoir des grains de sable qui se mettent dans les rouages. Il est donc nécessaire de mettre tous les atouts de son côté pour ne pas handicaper le candidat qui veut s'installer. C'est l'environnement global de l'exploitation qui fera que le projet sera viable donc il s'agit de s'assurer que tous les maillons soient solides. Et cela est plus facile si on s'y prend tôt.

L'ACTIVITÉ DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Les Pays de la Loire, région attractive pour les projets d'installation

	2018	2019	2020	2021	2022	Stock 31/12/2022
Nouvelles offres RDI Recherche Repreneur et/ou associés	277	279	266	275	225	384
Candidats RDI	490	469	474	580	493	1462

Nouveaux candidats et nouvelles offres 2022



493 porteurs de projets se sont inscrits au RDI en 2022.

En parallèle 225 nouvelles offres d'exploitation ont été enregistrées (33 % en recherche d'associé et 67 % en reprise d'exploitation).

S'associer en production laitière avec un tiers : une vraie opportunité grâce au RDI !

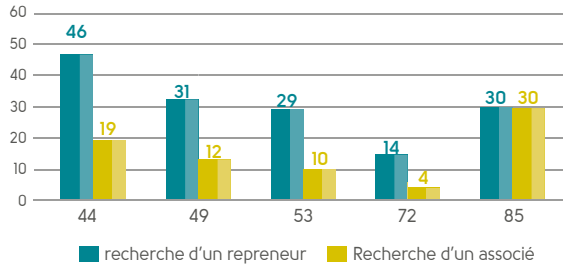
Rémy et Thérèse PIOU ont transmis leur exploitation à Christophe et Sandra AUDOIN. « *Nous souhaitions transmettre notre ferme, pour qu'il y ait une continuité, pour que le site reste vivant. La 1^{ère} visite de la Chambre d'agriculture nous a permis d'y voir plus clair et de nous projeter. Grâce à l'accompagnement mis en place et notre inscription sur le RDI, nous avons trouvé des repreneurs* »



Christophe et Sandra AUDOIN. « *Cela faisait plusieurs années que l'on recherchait une exploitation, mais sans succès. Nous avons toujours rencontré des difficultés. Nous nous sommes inscrits sur le répertoire départ installation et en consultant régulièrement le site, nous avons vu l'exploitation de Rémy et Thérèse. Après un 1^{er} contact avec les cédants et l'aide des conseillers de la Chambre d'agriculture, notre projet a avancé et s'est enfin concrétisé* »

Nouvelles offres d'exploitation

Les profils recherchés

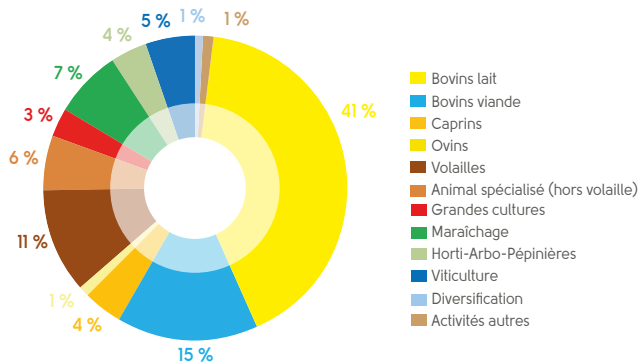


Les exploitations à reprendre sont majoritaires et diversifiées tant au niveau des productions que de la taille des structures. Certaines sont importantes (13 % ont plus de 150 ha), en particulier si l'exploitation regroupait plusieurs agriculteurs qui partent en même temps. Les structures plus restreintes sont également les bienvenues (19 % font moins de 30 ha) car les profils des candidats sont divers et le RDI accueille chaque année de nouveaux porteurs de projet.

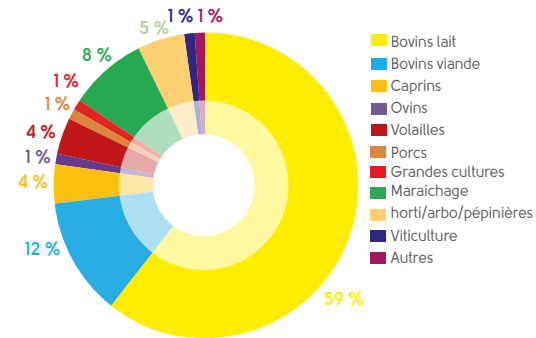
Du côté des offres d'association, la réflexion stratégique sur ces exploitations est essentielle et doit être anticipée pour accueillir dans de bonnes conditions un futur associé. La formation des exploitants en vue de la mise en avant de leur offre et de la préparation à l'association est encouragée pour être plus en phase avec les attentes des candidats.

Toutes les productions concernées

Production principale des exploitations à la recherche d'un repreneur en 2022



Production principale des exploitations à la recherche d'un associé en 2022



On observe une diversité des productions proposées parmi les exploitations en recherche de repreneurs, dont plus de la moitié ont des bovins (56 %). Les volailles sont également bien représentées (11 %).

Parmi les exploitations en recherche d'un associé, 59 % d'entre elles produisent du lait et 71 % ont des bovins (lait et viande). A noter une part non négligeable des offres d'association en maraîchage et d'autres activités.

Nouvelles offres en bio en 2022

	44	49	53	72	85	PDL
Reprise	15	7	4	0	5	31
Association	10	1	1	1	9	22

Les offres bio représentent 20 % des offres de reprise et près de 30 % des offres d'association. Nous observons une disparité entre départements.

Le site repertoireinstallation.com

	44	49	53	72	85	PDL
Offres présentes dans l'année	152	132	64	69	186	603
Nombre de consultations	130 472	85 204	62 247	78 092	146 062	502 077

Les candidats RDI

Nouveaux candidats inscrits en 2022	493
Nombre de candidats en recherche au 31/12/2022	1 462

Après une année exceptionnelle en 2021, le nombre de candidats inscrits en 2022 revient dans la normale, c'est-à-dire autour de 500 inscriptions. Faire correspondre l'offre et la demande reste un enjeu quotidien pour l'ensemble des animateurs du RDI.

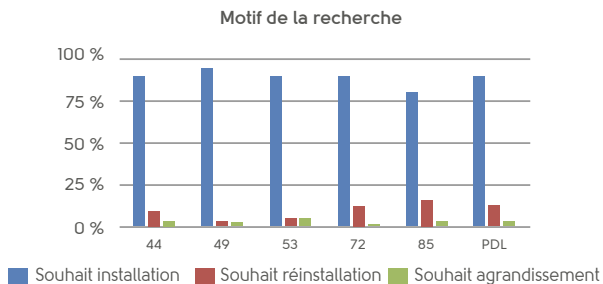
Profil des nouveaux candidats

	2018	2019	2020	2021	2022
Âge moyen	32 ans	34 ans	33 ans	34 ans	33 ans
Femme	18 %	19 %	25 %	30 %	26 %
Parents non agriculteurs	56 %	59 %	61 %	73 %	70 %
Recherche dans un département différent du lieu d'habitation	43 %	36 %	32 %	37 %	36 %

La région Pays de la Loire est attractive, plus du tiers des candidats recherche une exploitation en dehors de leur département d'origine.

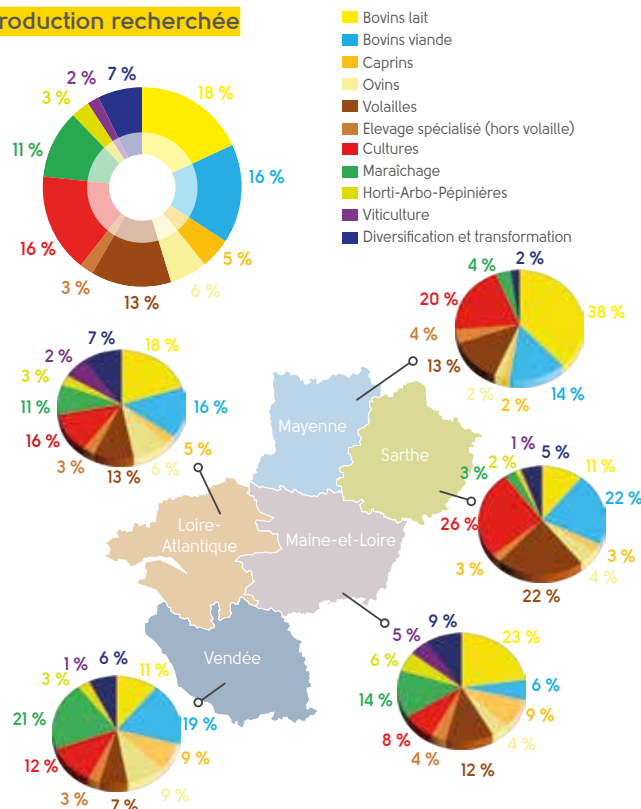
Les trois quarts des candidats ont une formation agricole de niveau 4 et souvent de l'expérience, néanmoins certaines offres attirent des candidats novices qui peuvent à partir de ces opportunités développer un projet individuel ou sociétair et acquérir des compétences progressivement, en fonction de leur projet.

Objet de la recherche



87 % des candidats recherchent un site de production pour s'installer et 10 % ont un projet de réinstallation. Dans une moindre mesure, des personnes nous contactent pour se conforter.

Production recherchée



Les candidats avec un projet bio

35 % des candidats inscrits au RDI ont un projet d'installation en agriculture biologique.

	44	49	53	72	85	PDL
Candidats avec projet installation bio	57	34	18	14	48	171

Les réalisations via le RDI

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'accompagnements transmission par la Chambre d'agriculture	50	40	32	15	42	171
Dont installation	38	12	13	11	29	95
Nombre de mises en relation en 2022	649	210	103	280	739	1 981

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a accompagné en 2022 la transmission de 171 fermes. Ces transmissions ont abouti à 95 installations. En 2022, les conseillers transmission de la Chambre d'agriculture ont réalisé près de 2000 mises en relation entre des cédants et des porteurs de projet.

LES STAGES DE PARRAINAGE

Ces périodes d'essais et de transition sont très prisées des futurs installés car elles permettent de se tester en situation quotidienne et de préparer « in situ » son projet d'installation. Adaptés à la reprise totale d'une exploitation ou l'accueil d'un nouvel associé, les stages de parrainage (SPAR) permettent d'offrir un temps suffisant à chaque partie prenante pour aborder les objectifs à venir, l'organisation et les relations humaines.

Nombre de stages de parrainage

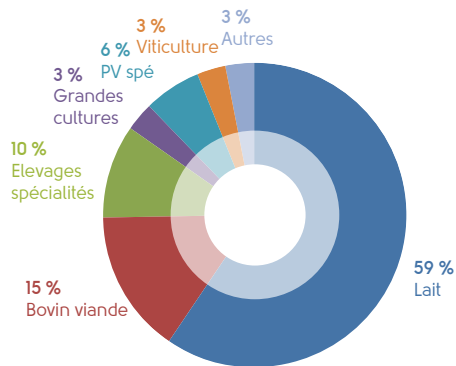
Pays de la Loire	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de SPAR démarrés	204	190	174	178	193

Les profil des stagiaires

Le profil des stagiaires évolue peu depuis quelques années. Les stagiaires sont en moyenne 43 % à avoir des parents non agriculteurs. Ils sont 40 % à avoir un niveau BTS minimum.

Les productions des exploitations accueillant un stagiaire dans le cadre d'un stage de parrainage

Production principale des exploitations avec un SPAR



34 % des installations aidées font suite à un stage de parrainage

Pays de la Loire	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'installations aidées faisant suite à un SPAR	129	151	129	113	186

Avoir les bottes aux pieds, quoi de mieux pour être fermier !



Depuis tout jeune, Antoine s'était pris de passion pour la production laitière. Tout naturellement, son parcours scolaire fut donc très orienté jusqu'au CS LAIT.

Fort de ces bases théoriques et de plusieurs années de salariat agricole, il ressentit l'appel de l'installation qui

guide beaucoup de nos jeunes vers le Répertoire Départ Installation.

Deux visites d'exploitations plus tard, le voilà en discussion avec une structure laitière et avicole, prête à l'emploi et économiquement viable comme il le souhaitait. 3 associés aux conseils bienveillants avaient à cœur de mettre en place une transition en douceur, pour quitter progressivement leurs bottes et permettre à Antoine de prendre ses marques.

Un stage de parrainage de 8 mois a été mis en place pour transformer leurs intentions en actes. Antoine a ainsi pu progressivement prendre la responsabilité de l'atelier laitier qui lui tenait tant à cœur. La longueur du stage lui a également permis de découvrir au fur et à mesure l'atelier avicole pour être parfaitement autonome à l'installation. Enfin, l'un des associés ayant encore quelques années à effectuer avant la retraite, le stage de parrainage a eu pour objectif d'apprendre à se connaître pour travailler ensemble.

Comme Antoine le souligne, « le stage de parrainage était important pour bien maîtriser l'environnement de l'exploitation, rencontrer les voisins agriculteurs comme particuliers, les propriétaires, les coopératives, les CUMA, etc. ».

CONFIER SES CLÉS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des conseillers spécialisés pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



POINT ACCUEIL TRANSMISSION

- Accueillir
- Informier
- Orienter



PHASE DE TRANSITION ET DE RÉFLEXION

- Stage de parrainage (SPAR)
- Accompagnement à la construction du projet commun



RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

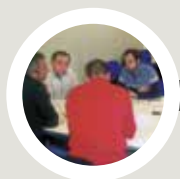
- Accueil et accompagnement des cédants et des candidats
- Gestion offres/demandes
- Mises en relation

www.repertoireinstallation.com



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rendez-vous transmission (visites, audits, Plan d'actions transmission, analyses, conseils, formations...)
- Farm dating[®] et apéro dating



REPÉRAGE, INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Opération de repérages, dispositif DICA, sessions collectives, formation...

CONCRÉTISER SON PROJET & RÉUSSIR SON INSTALLATION

L'accompagnement à la reprise ou création d'entreprise agricole



S'installer
en agriculture

CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN
DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Des formations : stage préparatoire à l'installation
- Des stages : stage de parrainage, stage en exploitation...
- Du conseil individuel
- Une aide à la construction du projet

POINT ACCUEIL INSTALLATION

- Accueillir
- Informier
- Orienter



S'installer
en agriculture

www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr



INSTALLATION

14 L'activité du Point Accueil Installation

19 L'accompagnement à l'installation : le PPP

21 Les installations aidées

26 Témoignages

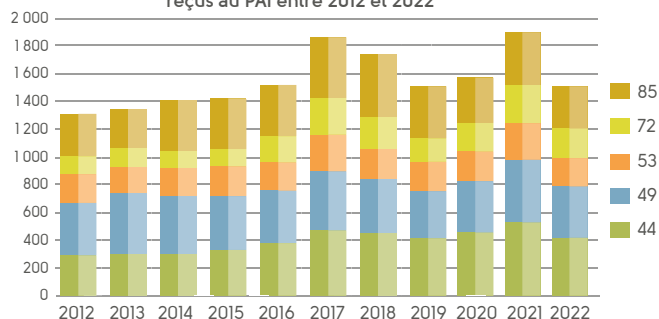
L'ACTIVITÉ DU POINT ACCUEIL INSTALLATION

Le Point Accueil Installation (PAI) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toute personne ayant un projet d'installation ou intéressée par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Il permet aussi de suivre le porteur de projet jusqu'à la mise en œuvre du Plan de Professionnalisation Personnalisée.

Dans l'analyse qui suit, on appellera « porteur de projet » toute personne accueillie au Point Accueil Installation.

1 509 porteurs de projets ont été reçus au PAI en 2022, soit un retour à la normale après une année exceptionnelle en 2021 (effet post covid avec une recrudescence des projets de reconversion professionnelle)

Evolution du nombre de porteurs de projet
reçus au PAI entre 2012 et 2022

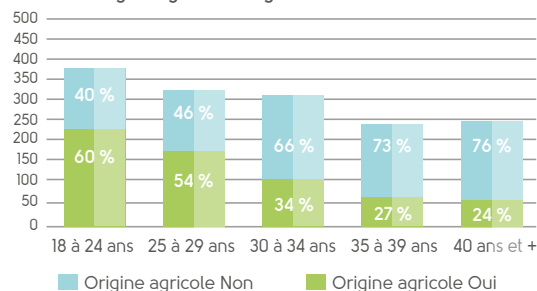


Profil des porteurs de projet

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de candidats rencontrés en 2022	420	355	225	202	307	1509
% souhaitant solliciter les aides (sur la population de moins de 40 ans)	55 %	51 %	74 %	62 %	46 %	56 %
% ayant plus de 40 ans	19 %	17 %	12 %	16 %	15 %	16 %
% de femmes	40 %	40 %	32 %	36 %	36 %	38 %
% ayant la capacité professionnelle agricole	44 %	58 %	71 %	63 %	57 %	56 %
% origine non agricole	70 %	58 %	46 %	63 %	65 %	62 %
% exploitation connue	47 %	58 %	72 %	62 %	63 %	58 %

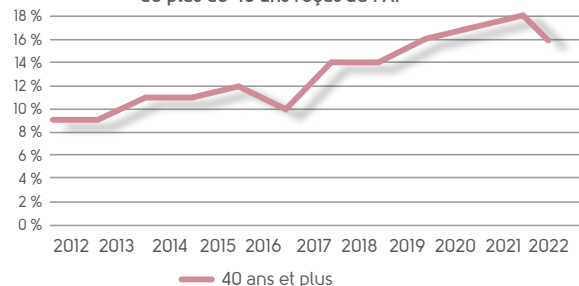
56 % des porteurs de projet de moins de 40 ans envisagent de solliciter les aides publiques à l'installation au jour de leur rendez-vous PAI. Les autres porteurs de projet s'interrogent sur l'opportunité de reprendre un parcours de formation qui leur permettrait d'obtenir la capacité agricole et donc de solliciter les aides. Peu d'évolutions sont constatées en terme de profils des porteurs de projet reçus au PAI.

Origine agricole et âge d'entrée au PAI en 2022



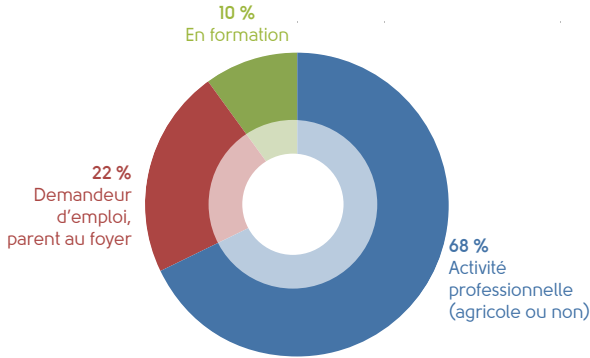
L'âge moyen au PAI est de 32 ans. On observe que les porteurs de projet les plus âgés sont principalement d'origine non agricole.

Evolution de la proportion de porteurs de projet
de plus de 40 ans reçus au PAI



68 % des porteurs de projet ont une activité professionnelle lors de leur rendez-vous au PAI. La proportion des demandeurs d'emploi augmente légèrement par rapport à 2021. Certains porteurs de projet ont déjà engagé leur reconversion professionnelle et sont déjà inscrits à Pôle Emploi lors de leur rdv PAI.

Situation des porteurs de projet à l'entrée au PAI en 2022 (Pays de la Loire)



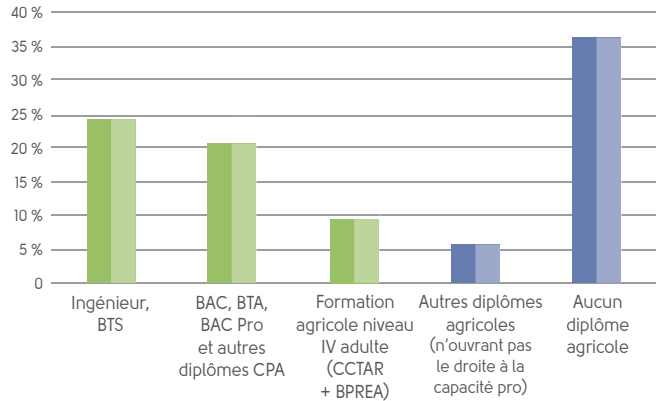
ZOOM porteur de projet

Redhad 48 ans, projet d'installation vendre en food truck.

Après 17 ans d'expérience professionnelle hors agriculture, j'ai décidé de m'installer et de me mettre à mon compte, pour cela j'ai fait un stage paysans créatifs, avant de me lancer dans la production de maraichage BIO, sur environ 5000 m². Mon projet est d'acquérir des surfaces supplémentaires environ 10 ha pour faire de la transformation et vendre mes produits en food truck essentiellement de la pizza, et du pain. Je souhaite faire une société commerciale SARL et une société agricole. Ma conjointe travaillera plus sur la partie maraichage et moi sur la partie transformation et commercialisation.

56 % des porteurs de projet possèdent la capacité professionnelle.

Diplôme détenu par le porteur de projet lors de rdv PAI - 2022



Une grande partie des porteurs de projet ne possèdent pas le diplôme requis pour bénéficier des aides à l'installation. Un des premiers enjeux est alors de permettre à ces porteurs de projet de se former pour acquérir la capacité professionnelle, conforter leur choix et sécuriser ainsi leur future installation.

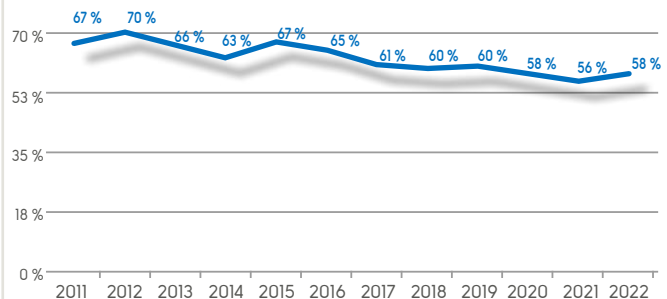
De l'idée à la concrétisation du projet

47 % des porteurs de projet désirent s'installer dans un délai de moins d'un an à compter de leur rendez-vous PAI.

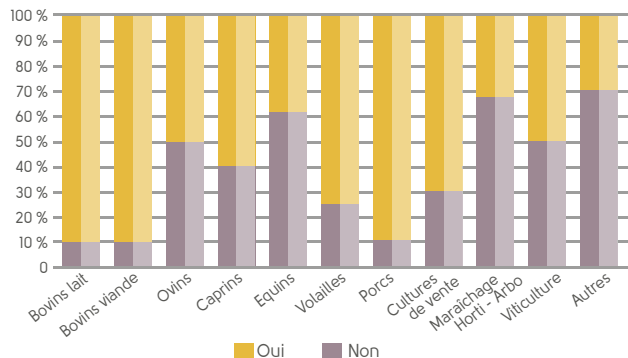
La recherche de foncier

La proportion des porteurs de projet qui disposent d'une exploitation pour s'installer lors du rdv PAI se stabilise.

Proportion des porteurs de projet reçus au PAI ayant identifié leur futur site d'installation



Répartition des porteurs de projet 2022 ayant identifié ou non leur site d'installation à l'entrée en PAI



Au niveau des filières polyculture-élevage les structures d'exploitations sont le plus souvent identifiées en amont du rendez-vous PAI. En effet ces transmissions se réalisent généralement dans une continuité de système de production. A contrario, les projets orientés circuits courts (maraîchage, viticultures, équins, transformation et services...) recherchent une structure pour asseoir leur système.

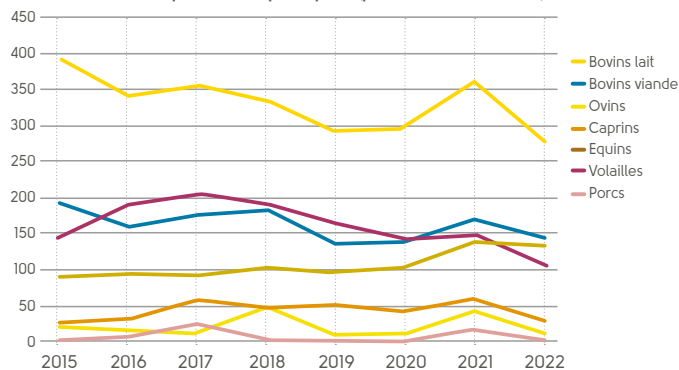
ZOOM porteur de projet

Joachim, 38 ans, réfléchit à une reconversion professionnelle en production laitière

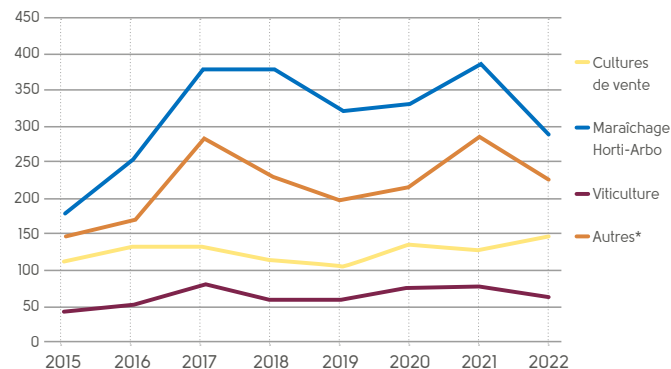
Le bac professionnel « travaux paysagers » obtenu, je créé rapidement mon entreprise de création et entretien de jardins. Après 15 années de métier, l'accentuation des exigences clients depuis le covid, me donne l'envie d'une reconversion. Je réfléchis à me reconvertir dans la production laitière. Cette décision émane du fait que la ferme voisine voit un de ses associés partir en retraite d'ici 2/3 ans. Cela me laisse un bon pas de temps pour valider cette envie, clôturer mon entreprise, me former et construire mon projet d'installation.

La production principale envisagée

Evolution du nombre de projets d'installation selon la production principale (productions animales)

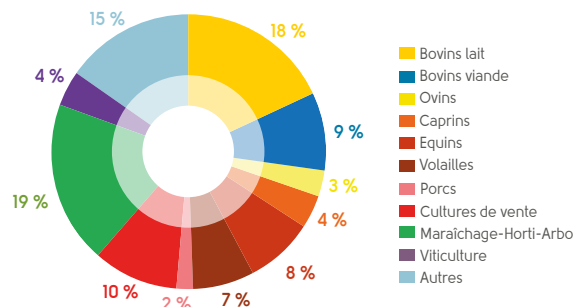


Evolution du nombre de projets d'installation selon la production principale (productions végétales et autres productions)



La baisse du nombre de porteurs de projet au PAI se ressent dans toutes les productions et est plus particulièrement constatée en maraîchage et bovin lait. A contrario on constate un nombre de porteurs de projet en cultures de vente légèrement plus important.

Répartition des porteurs de projet 2021 selon la production principale envisagée



La répartition des projets selon les productions varie peu au regard de 2021. La diversité des projets agricoles au PAI en Pays de la Loire est à l'image de celle de l'agriculture ligérienne.

ZOOM porteur de projet

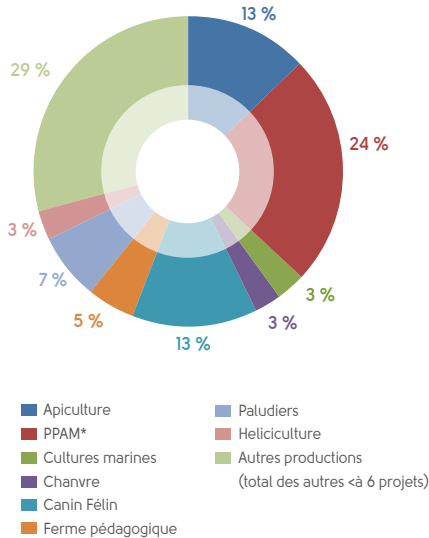
Après des années de conseils juridiques aux agriculteurs, Cassandre franchi le pas de l'installation !

Après plusieurs années d'expériences professionnelles en tant que juriste en droit des sociétés et droit rural, je décide de faire un grand virage dans ma vie active. Mon nouveau projet pour demain est de m'installer en élevage de porcs Blanc de l'Ouest en élevage plein air et biologique, avec atelier de transformation et vente directe. J'entreprends une formation « Titre Eleveur » délivrant la capacité professionnelle agricole pour monter en compétences techniques et compétences de gestion. Mon objectif est de m'installer à court terme sur une petite exploitation proche d'Angers pour la valorisation de ma viande.

Des projets basés sur des productions moins fréquentes

Au PAI, 15 % des projets d'installation concernent des productions moins fréquentes

Une forte diversité des « autres projets » de production



La catégorie « autres productions » représente 226 porteurs de projet à l'échelle régionale.

Profil de ces porteurs de projet

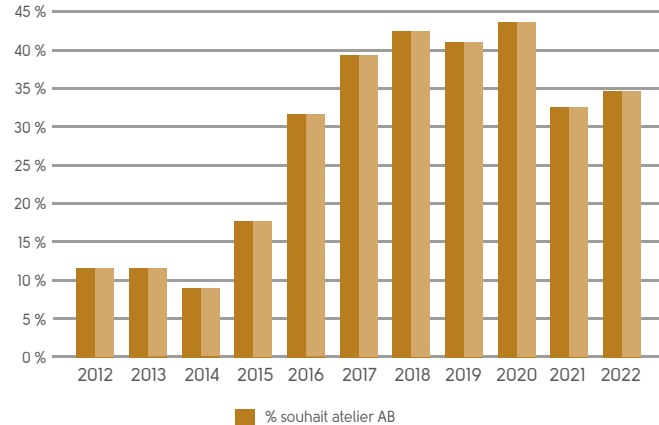
- 33 % ont plus de 40 ans
- 50 % sont des femmes
- 86 % sont d'origine non agricole
- 26 % possèdent la capacité professionnelle
- 29 % connaissent leur site d'installation
- 35 % de ces porteurs de projet envisagent une installation en AB
- 71 % en circuits courts
- 38 % avec une activité de transformation.

En plus des catégories détaillées sur le graphique, on retrouvera également des productions telles que les insectes, les alpagas, le gibier, la lombriculture, la trufficulture, l'osiriculture, ... qui ne représentent chacune que 1 à 2 porteurs de projet au niveau régional, rassemblées dans les 15 % « autres productions ».

Des projets d'installation en agriculture biologique toujours présents au PAI

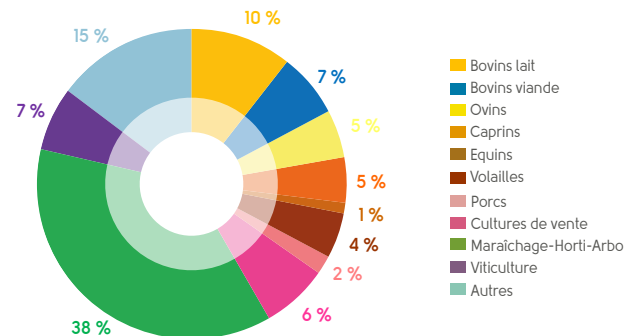
Après la baisse constatée en 2021, les projets en agriculture biologique se stabilisent. 532 porteurs de projets envisagent un système bio au PAI en 2022 (35 % des projets). Cette évolution est en lien direct avec les difficultés rencontrés pas la filière.

Evolution des projets d'installation en AB au PAI 2012 - 2022



Parmi ces projets, le maraîchage est la production qui reste majoritairement envisagée (38 %). Pour l'ensemble des porteurs de projet à l'installation en agriculture biologique, la commercialisation des produits est prévue par vente directe (78 %) et après transformation (40 %).

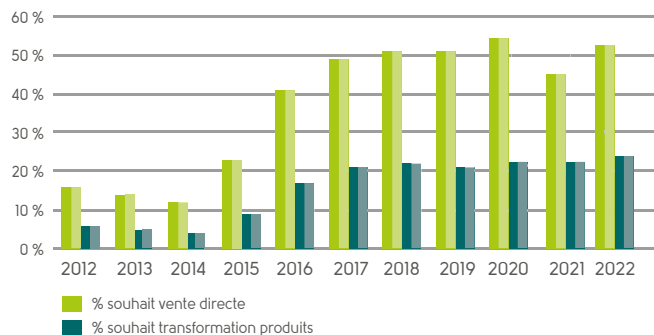
Répartition des porteurs de projet bio 2022 selon la production principale envisagée



Des projets orientés vers les circuits courts et la transformation

53 % des porteurs de projet reçus au PAI envisagent de commercialiser tout ou partie de leur production en circuits courts. Le nombre de porteurs de projet envisageant ce type de commercialisation est stable. 23 % indiquent un projet de transformation des produits (proportion stable depuis plusieurs années).

Evolution des projets d'installation en circuits courts au PAI 2012-2022



Les projets d'installation au féminin en Pays de la Loire

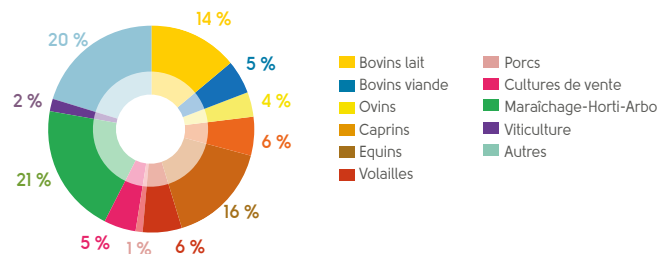
40 % des porteurs de projet reçus au PAI en 2022 sont des femmes

Profil des femmes reçues au PAI en 2022

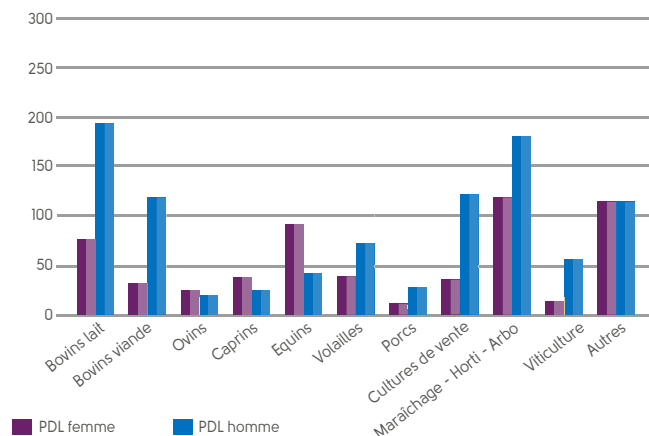
- 19 % ont plus de 40 ans, 34 ans de moyenne d'âge
- 56 % sont d'origine non agricole
- 46 % possèdent la capacité professionnelle
- 49 % connaissent leur site d'installation

Quels projets de production pour les installations féminines au PAI ?

Répartition des porteuses de projet 2022 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projet selon la production et le sexe PAI 2022



On peut remarquer que les femmes sont majoritairement présentes au niveau des projets équin, ovins et caprins. Elles s'intéressent également de manière non négligeable au secteur de la production bovine laitière et maraîchère.

L'ACTIVITÉ DU CENTRE D'ELABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

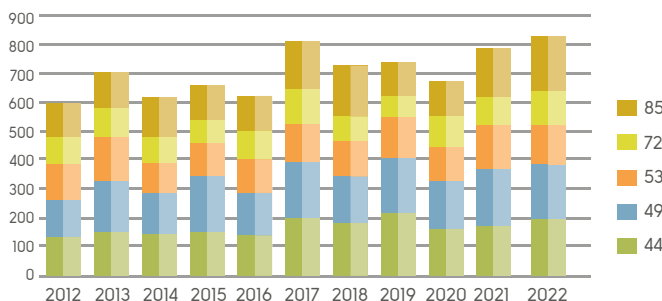
Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la capacité professionnelle permettant d'obtenir les aides de l'État, pour l'installation en agriculture. Il a pour objectif de permettre au porteur de projet d'acquérir ou de compléter ses compétences, pour la bonne mise en place de son projet. Plusieurs modalités d'action sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage, stages collectifs. Les rendez-vous PPP permettent d'élaborer ce plan et sont conduits conjointement avec un conseiller projet et un conseiller compétences.

Les chiffres de l'accompagnement à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de rendez-vous PPP	225	193	130	120	192	860
Nombre de PPP agréés	206	197	125	125	186	839
Nombre de PPP validés	151	170	136	85	127	669

860 porteurs de projet ont bénéficié d'un rendez-vous PPP en 2022 contre 905 en 2021. La baisse du nombre de rdv PPP n'est pas proportionnelle à celle des rdv au PAI (-5 % au PPP, contre -25 % au PAI). Le nombre de rdv 2022 reste légèrement supérieur à ceux des années antérieures à 2021.

Evolution du nombre de PPP agréés entre 2012 et 2022

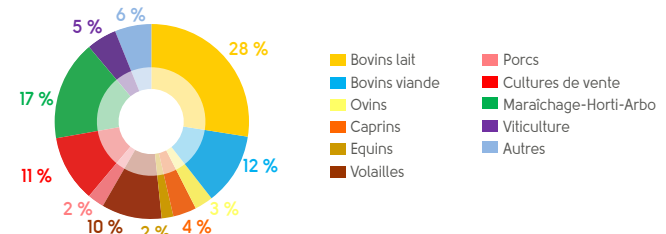


Profil et projets des porteurs de projet ayant bénéficié d'un agrément PPP en 2022

- 30 % de femmes
- 49 % sont d'origine non agricole
- 79 % d'entre eux bénéficiaient déjà de la capacité professionnelle agricole au PAI. Les 18 % restant entreprennent les démarches nécessaires pour l'acquérir (formation adulte, Validation des Acquis de l'Expérience, demande de dérogation à la capacité professionnelle)
- 33 % de ces porteurs de projet annoncent une installation en agriculture biologique
- 39 % en circuits courts
- 18 % avec une activité de transformation.

La diversité des projets rencontrée se constate aussi à l'étape du PPP agréé.

Répartition des porteurs de projet 2022 selon la production principale envisagée à l'étape du PPP agréé



En 2022 à cette étape du PPP agréé, les porteurs de projet en lait et viande bovine représentent 40 % du public concerné. A ce stade les projets en production laitière sont en baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. En parallèle la part des porteurs de projets en maraichage-horti-arbo en 2022 reste stable à 17 % au stade PPP agréé. L'augmentation des projets en cultures de vente remarquée au PAI se confirme avec une progression de 4 %.

Réalisations stages 21 heures

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de stages 21 heures	14	14	12	8	11	59
Nombre de stagiaires	177	162	124	94	130	687

La progression du nombre de stagiaire 21h entamée en 2021 se confirme en 2022.

TEMOIGNAGE

Une installation arboricole préparée et maîtrisée



Arthur GRILLEAU, originaire de St Remy la Varenne, vient en avril 2022 de passer le cap de l'installation sur la structure arboricole familiale : 18 ha de vergers (pommes, poires, prunes, kiwis) et un atelier ovin viande de 60 brebis allaitantes, le tout vendu à 80 % en vente directe et principalement à la ferme. Après deux années de salariat sur l'exploitation, à 28 ans, il décide de transformer l'essai au départ en retraite de son père, Guy GRILLEAU. Baptiste, son frère aîné installé depuis 11 ans apprécie l'arrivée de son frère cadet pour l'accompagner dans cette belle aventure familiale.

Un bon capital scolaire, ça aide !

Arthur a toujours apprécié les bancs d'école : apprendre et engranger des connaissances. A 20 ans, après un Bac S et un BTS Productions Animales obtenu avec brio, Arthur aurait rêvé de devenir vétérinaire mais la sélection, difficile, en a décidé autrement. Il rebondit sur un parcours d'ingénieur, filière animale à l'Agro campus de Rennes. Diplôme en poche, il exerce trois années en tant que conseiller au Contrôle Laitier en Bourgogne. Le déclic du retour au bercail ? Le Covid, en mars 2020. Arthur n'hésite pas et file se confiner dans la ferme familiale, qu'il ne quittera plus.

Un parcours PPP riche qui amène à se poser les bonnes questions.

Il enclenche les démarches d'un projet d'installation auprès de la Chambre d'agriculture à mi-année 2021. Lors du rdv PPP, il est reçu par sa conseillère installation et par un arboriculteur aguerri. De ce rendez-vous, Arthur retient des échanges constructifs axés sur la répartition du travail et des responsabilités entre associés. Quid des compétences ? Arthur a déjà un

bon capital scolaire et une appétence pour la gestion d'entreprise. Il profite alors du parcours PPP pour appliquer ses connaissances de gestion à son projet d'installation. Il se lance pour 12 journées de formation : chiffrage de son projet, révision sur la fiscalité agricole, écoute des professionnels experts (comptable, banque, assurance, juriste), pose du cadre, projet commun lors d'une installation sociétaire...

Arthur met en avant l'accompagnement professionnel et humain de l'ensemble des intervenants, qui amène chacun des jeunes à se poser les bonnes questions et notamment sur des points peu intuitifs, citant les notions d' « assurance » en exemple. Il retient avant tout la grande richesse des échanges avec le jury d'experts professionnels du stage 21h.

Le choix d'un parcours en autonomie demande de l'énergie et du temps.

Arthur choisit de réaliser son étude prévisionnelle économique « en autonomie » en réalisant la formation « Chiffrer mon projet » avec la Chambre d'agriculture. Une formule idéale, compte tenu de sa bonne connaissance de la gestion de l'exploitation, appuyé par l'expérience de son père et l'appui du Conseiller d'Entreprise de la Chambre d'agriculture. Arthur précise néanmoins : « Je suis content d'avoir effectué mon étude chiffrée en autonomie mais il faut bien intégrer que cela demande beaucoup d'énergie et du temps. » Arthur conseille aux futurs porteurs de projets de se rendre disponible et de ne pas cumuler emploi à temps plein sur l'exploitation et parcours PPP.

Aujourd'hui, la ferme de St Jean de l'Isle compte 8 personnes à temps plein avec 3 personnes dédiées au magasin de vente de produits locaux et bio. Arthur est convaincu de l'importance de maîtriser sa production d'un bout à l'autre ainsi que l'ensemble des ateliers, sans pour autant en être forcément expert. « On peut déléguer et demander de l'aide sur certaines missions mais il est essentiel de conserver les décisions stratégiques de l'exploitation ».

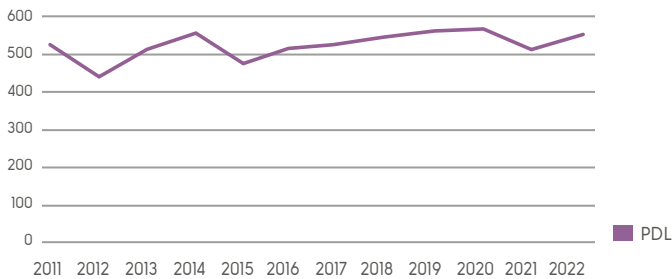
LES INSTALLATIONS AIDÉES EN PAYS DE LA LOIRE EN 2022

Les porteurs de projet à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole, ou l'entrée dans une société, avec ou sans remplacement d'associé. Une nouvelle programmation DJA entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024, avec un dispositif régional comportant de nouvelles conditions d'éligibilité et une nouvelle grille d'aides.

Évolution des installations aidées en Pays de la Loire

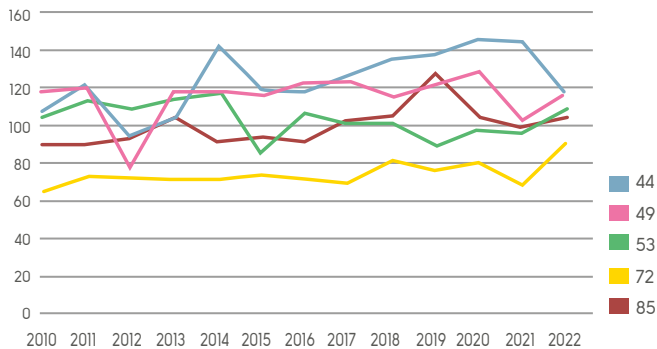
510 installations aidées sont comptabilisées pour 2022 au niveau régional.

Evolution du nombre d'installations aidées en Pays de la Loire 2010-2022



Après une baisse constatée en 2021, le nombre d'installation repart à la hausse sur la Région Pays de la Loire (+ 30). Cette progression est constatée sur l'ensemble des départements sauf en Loire Atlantique, avec une baisse de 27 installations aidées.

Evolution du nombre d'installations aidées en Pays de la Loire 2010-2022 par département



	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en 2022	118	118	109	90	105	540
Rappel du nombre d'installations aidées en 2021	145	103	95	68	99	510

Régionalement, les installations aidées représentent une installation sur deux depuis les 5 dernières années (tout âge et capacité confondus).

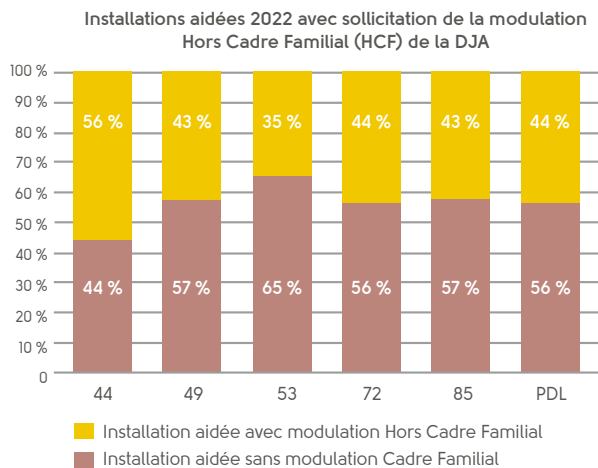
Principales caractéristiques des installations aidées en Pays de la Loire en 2022

Profil des jeunes installés

		Installations aidées
Âge moyen		29 ans
% de femmes		25 %
Formations	BTSA et +	39 %
	Continue adulte	26 %
% parents non-agriculteurs		41 %

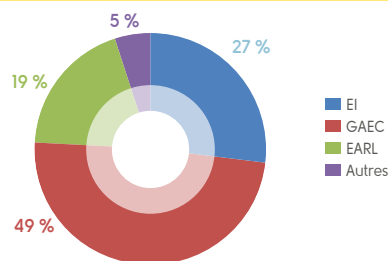
Les profils des jeunes agriculteurs varient peu d'une année sur l'autre. A noter que le pourcentage d'installés dont les parents n'étaient pas agriculteurs a progressé de 10 % en 5 ans.

Les installations avec sollicitation de la modulation HCF



Le nombre de nouveaux installés ayant sollicité la modulation DJA « Hors Cadre familial » est stable depuis 5 ans.

Forme juridique à l'installation en Pays de la Loire



Répartition du nombre d'associés pour les installations sociétaires en Pays de la Loire.

	EARL	GAEC	SCEA
1 associé	52 %	/	13 %
2 associés	34 %	54 %	59 %
3 associés et plus	17 %	46 %	28 %

Sur 5 ans, on constate une baisse du nombre d'associés dans les structures sociétaires qui n'est pas compensée par un appel plus important à la main d'œuvre salarié. Globalement la charge de travail augmente donc sur les exploitations et peut être compensée par la robotisation, l'appel aux prestations extérieures (CUMA, ETA)...

SAU des exploitations à l'installation

	SAU moyenne par exploitation	SAU moyenne par associé exploitant
Individuel (en ha)	51	51
Gaec (en ha)	178	56
EARL (en ha)	82	67

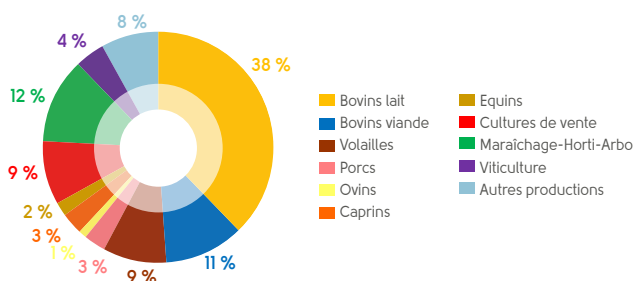
Type d'installations aidées

	PDL
Installation à titre principal	531
Installation progressive	0
Installation à titre secondaire	2

Le dispositif installation progressive n'a pas été utilisé par les porteurs de projet en 2022. (Ce dispositif offre la possibilité de conserver un travail extérieur parallèlement au développement de sa structure agricole sur les trois premières années).

Production principale des exploitations des nouveaux installés

Installations aidées 2022 selon la production principale en Pays de la Loire



La part des installations en élevage bovin représente 49 % des installations en 2022, ces productions attirent toujours en Pays de la Loire les jeunes installés. Les systèmes de productions vers lesquels s'engagent les porteurs de projet restent sur le même profil depuis plusieurs années.

La production bovin lait à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Production laitière moyenne /chef d'exploitation (en litres)	347 535	321 622	338 659	297 708	374 422	336 170
Production laitière moyenne / exploitation (en litres)	814 686	698 891	834 226	681 089	1 138 234	825 675

La production laitière moyenne progresse peu par chef d'exploitation (+15 000 L). A l'inverse, la concentration des élevages est effective avec une progression de 100 000 L par exploitation entre 2021 et 2022.

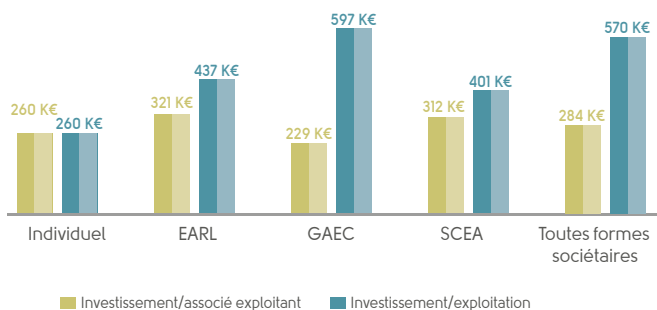
La production bovin viande à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de vaches mères FIN de PE / chef d'exploitation	58	54	88	61	57	60
Nombre de vaches mères FIN de PE / exploitation	96	116	133	87	116	108

Au niveau des installations en viande bovine, la taille des troupeaux allaitants progresse peu (+ 12 vaches par exploitation en 2022).

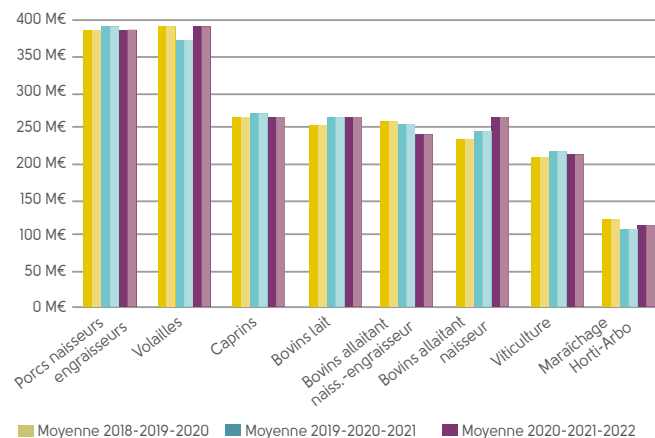
Montant des investissements selon la forme sociétaire

Coût d'installation (reprise + investissement sur 4 ans)
lors d'une installation aidée (données 2022)



Le coût moyen des installations continue de progresser sur toutes les structures juridiques sauf en SCEA.

Coût d'installation moyen par type de production

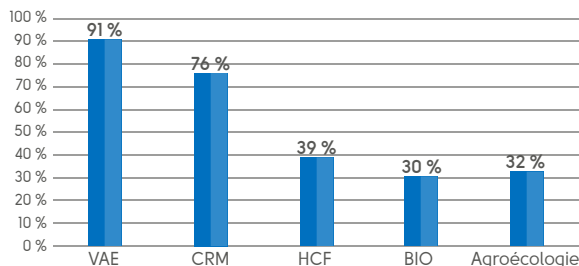


Le coût d'une installation est à mettre en relation avec la nature des productions plus ou moins exigeantes en capitaux. Les projets avicoles et porcins restent les projets demandant le plus de capitaux à l'installation. Ces productions nécessitent des investissements bâtiments (construction ou mise aux normes).

La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) pour les installations en 2022

Les modulations de la DJA sollicitées par les nouveaux installés aidés en 2022

Montant DJA moyen en Pays de la Loire : 27 360 €



En Pays de la Loire, 494 nouveaux installés ont bénéficié de la modulation Valeur Ajoutée et Emploi. 409 de la modulation Coût de Reprise et Modernisation Important. 211 ont sollicité la modulation Hors Cadre Familial, 161 la modulation Bio et 172 la modulation agroécologie.

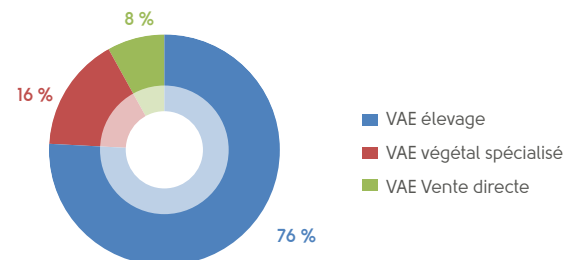
Montant moyen de la DJA dont les nouveaux installés 2022 ont bénéficié

	44	49	53	72	85	PDL
Montant moyen de DJA (en euros)	27 626€	27 810€	27 720€	28 193€	26 423€	27 546€

Le montant moyen de la DJA reste stable.

Détail de la modulation VAE pour les nouvelles installations aidées en 2022

Répartition du nombre d'installations 2022 ayant sollicité la modulation VAE



Les systèmes de production envisagés en Pays de la Loire correspondent aux critères d'éligibilité à cette modulation qui a été notamment mise en place pour accompagner les projets en élevage.

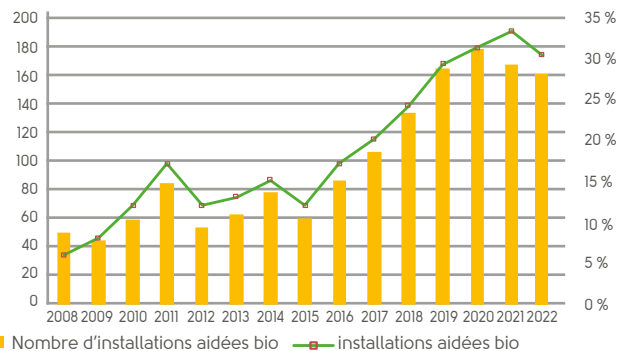
Profil des nouveaux installés ayant bénéficié de la modulation AB

161 nouveaux installés ont bénéficié de la modulation bio en 2022.

- 40 % de ces nouveaux installés en bio sont des femmes. L'âge moyen est de 32 ans.
- 43 % s'installent en bénéficiant de la modulation « hors cadre familial » et 66 % ne sont pas issus du milieu agricole.
- 42 % des installés en agriculture biologique ont suivi une formation adulte pour pouvoir acquérir un diplôme de niveau 4.
- 96 % de ces installations sont réalisées à titre principal.
- 50 % de ces installations sont réalisées en association.

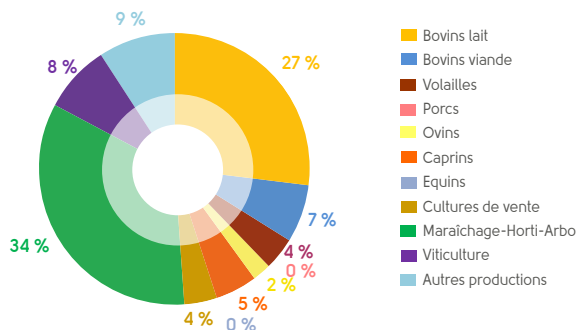
Production principale pour les installation ayant bénéficié de la modulation AB

Evolution des installations aidées en agriculture biologique



Après une forte évolution des installations aidées avec modulation AB depuis 2015, on constate depuis 2021 une légère baisse des installations en bio.

Répartition des installations aidées bio selon la production principale en 2022



La répartition des productions reste globalement stable à l'installation, à noter toutefois une diminution des installations en volaille bio.

L'installation aidée au féminin en Pays de la Loire

En 2022, 134 femmes se sont installées avec les aides en Pays de la Loire

Profil des jeunes femmes installées

Âge moyen à l'installation : 31 ans

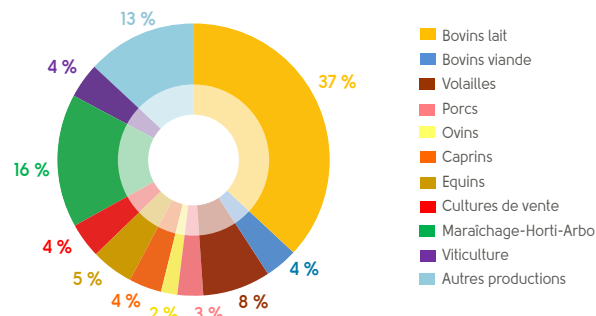
- 31 % possèdent un diplôme agricole d'un niveau BTS ou supérieur
- 41 % ont suivi une formation continue adulte
- 64 % n'ont pas de parents agriculteurs
- 49 % ont sollicité la modulation Hors Cadre Familial

La forme juridique d'installation pour les femmes reste le GAEC

	Individuelles	GAEC	EARL	Autres
2022	28 %	45 %	22 %	5 %

Les productions principales pour les installations féminines

Répartition des installations féminines selon la production principale en 2022



En Pays de la Loire, Les femmes s'installent majoritairement dans les productions maraîchères, bovines et avicoles, à l'image de la population globale des installés aidés.

TÉMOIGNAGE

Un intérêt pour l'élevage bovin conforté au fil du temps

Après 12 ans d'enseignement, Lucie GESBERT se lance dans un parcours de reconversion professionnelle pour aboutir à son installation qui s'est concrétisée le 1^{er} octobre 2022.



Avec des études scientifiques et l'obtention du diplôme de professeur des écoles, Lucie était très loin de penser qu'un jour elle deviendrait agricultrice. Ses parents étaient ouvriers et ses grands-parents agriculteurs n'encourageaient pas à travailler dans ce domaine en évoquant la difficulté du métier.

Une réflexion et un chemine-

ment sur plusieurs années...

A compter de 2017, Lucie perd de la motivation dans le domaine éducatif et commence à réfléchir à son avenir professionnel. Attirée par les animaux, sa 1^{ère} idée est de mettre en place un poulailler de **poules pondeuses** avec l'objectif de pouvoir concilier profession et vie familiale afin de consacrer du temps à ses 3 enfants âgés de 5 à 10 ans. En 2020, elle décide de reprendre un parcours de formation agricole pour l'obtention d'un BPREA. Portée par sa motivation, elle finance elle-même cette formation car ne peut prétendre à des aides en période de disponibilité de la fonction publique.

En parallèle de sa formation, Lucie réalise ses démarches pour concrétiser son projet. Elle passe au Point Accueil Installation et précise aujourd'hui sa reconnaissance pour l'accompagnement de la Chambre d'agriculture. Avant d'aller au 1^{er} RDV, elle appréhendait en se disant : « *ils ne vont pas me prendre au sérieux* ». En fait, s'entourer de partenaires pour être encouragé et passer les étapes est indispensable. Une ébauche de faisabilité économique est réalisée avec le projet de poules pondeuses mais en 2021, un obstacle se présente au parcours de Lucie : face au contexte économique et sanitaire, le groupement avicole décide de suspendre toute création nouvelle d'atelier jusqu'en 2024.

Il faut se remettre en question et un nouveau projet émerge avec l'approche de la retraite de son beau-père éleveur allaitant dans la région des **Cœvrons** en **Mayenne**. Et pourquoi pas ! Même si dans un 1^{er} temps, Lucie appréhende la gestion de ces animaux plus imposants que des poules.... Le lieu plait

à la famille GESBERT et ils décident de mettre leur maison en vente en 2022 pour se lancer dans la reprise de l'exploitation.

Le projet final

83 ha de SAU. 45 vaches allaitantes de race charolaise avec vente de broutards. 50 bovins viande achetés/an pour être engraisés à l'herbe au pâturage

L'étude d'installation est construite avec ce projet viande bovine et reçoit un avis favorable de la banque. M. et M^{me} GESBERT achètent le corps de ferme et 17 ha de foncier. La maison de l'exploitation est totalement rénovée grâce à la revente de leur précédente habitation. Les investissements en bâtiments et matériels restent limités dans un 1^{er} temps afin de conforter le lancement de ce système de production à rotation lente des capitaux. M^{me} GESBERT est aidée par son mari salarié dans une entreprise de négoce pour certaines tâches (travaux de récolte, manipulation des animaux, vêlages) mais a pris en main au quotidien la gestion de son cheptel (alimentation / reproduction /surveillance...etc). Le parcellaire lui permet de réaliser seule la plupart des changements de pâturages.

Et maintenant... Puis l'avenir...

Aujourd'hui Lucie est totalement satisfaite de son nouveau choix professionnel. Elle avoue avoir beaucoup appris pour désormais arriver à gérer l'ensemble des tâches en responsabilité de chef d'exploitation (de la production à la commercialisation en passant par l'administratif et la gestion). « *J'aime ce que je fais et être parmi mes bovins au quotidien, les voir naître, grandir* ». Elle est sereine dans un environnement et une nature qu'elle s'attache à entretenir. Des travaux d'amélioration en terme de fonctionnalité et au niveau du cadre de vie sont réalisés au fur et à mesure.

L'exploitation s'est déjà agrandie avec la reprise de 8 ha supplémentaire à proximité immédiate. Un investissement bâtiment avec photovoltaïque est en réflexion. L'objectif de Lucie est de s'adapter aux évolutions économiques et conjoncturelles, tout en maîtrisant son temps de travail et conservant son indépendance.

TÉMOIGNAGE - Installation : une passion qui devient réalité au fil des expériences et des rencontres...



Les parents de Mathilde n'ont jamais exercé la profession agricole ; ils l'avaient encouragée à poursuivre des études le plus possible. BAC ES, Licence en géographie, Master en carto –géomatique... Mathilde est finalement devenue Professeur des écoles pendant 1 an et demi, sans être vraiment comblée par ce travail.

C'est l'occasion de renouer avec sa première passion : une formation BP REA est donc réalisée suite à une rupture conventionnelle ; puis Mathilde souhaite approfondir la pratique et va démarrer un élevage ovin, comme cotisante solidaire (30 brebis au départ) avec l'appui d'une couveuse d'entreprises et l'aide d'un voisin lui-même éleveur ; ceci pendant 3 années, avec un développement progressif pour atteindre 100 brebis et 40 chèvres, et le projet de reprendre l'exploitation voisine. Celles-ci étaient conduites en agriculture biologique avec un système orienté essentiellement sur l'éco-pâturage et une commercialisation en vente directe.

Un stage réalisé chez Mickaël à Campbon en 44 a été le tournant décisif dans le parcours de Mathilde, aussi bien sur le plan professionnel que personnel. Suite à son PPP réalisé à la Chambre d'agriculture d'Orléans, Mathilde a complètement ré-orienté son projet, (et notamment sa localisation). En effet, elle choisit d'envisager une installation sociétaire avec Mickaël en Loire-Atlantique.

Ce dernier s'est installé en 2000, avec l'aide du Répertoire Département Installation, également suite à une reconversion professionnelle ; avec 400 mères. Il commercialisait ses agneaux avec Terrena et d'autre part via une association de bouchers. Après mûre réflexion, les futurs associés ont décidé de développer le système existant sur les 90 ha actuels pour passer à 700 mères et vendre 1250 agneaux, avec les mêmes créneaux commerciaux. La construction d'une nouvelle bergerie est également prévue en 2023.

Le stage de parrainage de 8 mois a été essentiel pour permettre à Mathilde de connaître l'exploitation, son environnement et le système pratiqué, qui est largement différent de celui qu'elle envisageait au départ si elle s'était installée individuellement, dans l'Orléanais. Cette période a permis aussi de vérifier la faculté des 2 futurs associés à travailler ensemble et de finaliser toutes les démarches à l'installation.

Le parcours de Mathilde illustre de façon tellement explicite l'importance du vécu, des expériences passées dans le montage et l'évolution d'un projet. La rencontre avec son associé, devenu son compagnon, (et ceci grâce à l'achat d'un chien de troupeau !!) a orienté les contours du système de production qu'elle a choisi. Ils ont été amenés de ce fait à trouver des compromis, suite auxquels Mathilde a modifié son projet initial. Mickaël, quant à lui était habitué à travailler tout seul et a dû se remettre en question.

Mathilde insiste sur l'importance de bâtir son installation dans la sécurité et la stabilité avant d'envisager des innovations : « il faut être raisonnable dans les projets pour ne pas partir dans tous les sens ». Elle n'a pas renoncé néanmoins à plus ouvrir l'exploitation sur l'extérieur, évoquant le lien social dont elle ressent toujours le besoin. Elle évoque, à ce propos, la création d'une activité d'accueil à la ferme en vue de présenter son métier et de pouvoir transmettre son savoir-faire. Une autre passion rassemble également les deux conjoints : les chiens de troupeau et les concours dans ce domaine, petite activité commune qu'ils partagent.

Leur installation sociétaire semble avoir largement dynamisé leur propre capacité d'entreprendre : la jeune installée n'a pas complètement oublié, par ailleurs, la pratique de l'éco-pâturage et la commercialisation en vente directe, mais sans le prévoir dans l'immédiat ; quant à Mickaël, il évoque un projet tout récent d'agri-photovoltaïsme sur une parcelle voisine de 8 ha...

Mathilde a cloturé notre rencontre sur une note d'optimisme, en évoquant le souhait de poursuivre leur réussite en sachant toujours concilier les richesses de la vie personnelle et cette production ovine qui l'a toujours passionnée... ! »



Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Pôles Installation - Transmission

- ▶ **ANGERS**
Tél. 02 41 96 77 51
- ▶ **LA ROCHE-SUR-YON**
Tél. 02 51 36 82 40
- ▶ **LAVAL**
Tél. 02 43 67 37 13
- ▶ **LE MANS**
Tél. 02 43 29 24 55
- ▶ **NANTES**
Tél. 02 53 46 60 06

*Pour toute information complémentaire :
Coordination régionale - 02 41 96 75 53*

Les partenaires financiers et techniques de la politique d'installation et de transmission en agriculture :

